



COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 25 février 2021

La vaccination contre la Covid-19 se poursuit en Ardèche

En Ardèche, la campagne de vaccination dans les centres hospitaliers, les établissements accueillant des personnes âgées et les centres de vaccination suscite un fort engouement. **Au 24 février, 20 661 personnes ont été vaccinées** contre la Covid-19 dans le département dont 4717 ont reçu les deux doses de vaccin. Cette adhésion à la vaccination offre l'espoir de pouvoir sortir progressivement de la crise sanitaire.

La campagne vaccinale se poursuit au fur et à mesure de l'arrivée des vaccins Pfizer-BioNTech, Moderna et AstraZeneca.

L'organisation des rendez-vous dans les centres de vaccination est ainsi adaptée au nombre de doses de vaccins effectivement livrées, la priorité absolue étant que les patients ayant reçu une première dose en janvier reçoivent la seconde dans le délai de 28 jours.

À compter du 23 février, le vaccin AstraZeneca, sera distribué dans les pharmacies de ville. Grâce à une logistique plus simplifiée, il pourra être administré par des médecins de ville puis, dans un second temps, dans les pharmacies de proximité, pour les personnes âgées de 50 à 64 ans présentant des comorbidités. **L'ouverture de la vaccination à ces personnes sera effective le 25 février 2021.**

Par ailleurs, les prochaines livraisons de vaccins devraient permettre de réaliser durant le mois de mars près de 19 000 **injections en Ardèche** dans les centres de vaccination (1ère injection et rappel).

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**



@Prefet07



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Depuis le 12 février dernier, les centres de vaccination proposent de nouveaux créneaux de rendez-vous pour des premières injections. Ces créneaux ont été mis en ligne sur les plateformes de prise de rendez-vous (Doctolib ou Maiia) choisies par les centres de vaccination, accessibles sur le site www.sante.fr. Des plages ont été réservées afin de permettre aux centres de vaccination de proposer en priorité des rendez-vous aux personnes inscrites sur la liste départementale d'attente.

Thierry DEVIMEUX, préfet de l'Ardèche comprend et partage l'impatience légitime des ardéchois souhaitant se faire vacciner. Tout est mis en œuvre pour que toutes les personnes prioritaires volontaires puissent être vaccinées dans les meilleurs délais.

Le préfet salue la belle collaboration territoriale entre les agents des services de l'État, les élus, les agents territoriaux, les sapeurs-pompiers, le personnel des hôpitaux, les médecins et les infirmiers pour assurer la gestion des centres de vaccination et la prise en charge des patients.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**



@Prefet07

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX